

PAREMENT : Les enduits

Fiche conseil n° 3.1

Intervention sur le bâti ancien – Typologie bâtie



Direction Régionale des Affaires Culturelles
Auvergne - Rhône-Alpes

UDAP

UDAP 07

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine

Ain
Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Pays de Savoie
Puy-de-Dôme
Rhône et
métropole de
Lyon



Façade sur rue enduite
(Payzac, village du Mazert)

Le traitement du parement de façade est interdépendant du type de pierres utilisées pour la construction du bâtiment.

Les façades enduites à la chaux, pouvant être recouvertes d'un badigeon, étaient dominantes en Ardèche.

Les premiers enduits furent réalisés par les Romains, à partir de chaux et de briques pilées ou de roches volcaniques comme la pouzzolane. D'autres civilisations mélangèrent la chaux à de la paille, de la terre crue ou de l'argile. A début du XIXe siècle, les travaux de Louis Vicat différencièrent la chaux aérienne de la chaux hydraulique.



Mise en œuvre

L'ENDUIT PROTECTEUR DU MUR

L'enduit a une fonction protectrice du mur, il empêche l'érosion et le déchaussement des pierres. Il a également une fonction d'étanchéité du mur.

Mais cet enduit doit être perspirant, c'est-à-dire qu'il doit permettre à l'humidité interne au mur de s'évaporer, tout en le protégeant des eaux de ruissellement par un parement imperméable. Il est donc important d'utiliser un enduit à la chaux et d'éviter les « mélanges tout prêt » ainsi que les enduits au ciment qui sont générateurs d'humidité interne à la paroi.

Se reporter aux fiches : n° 2.0 Le mur

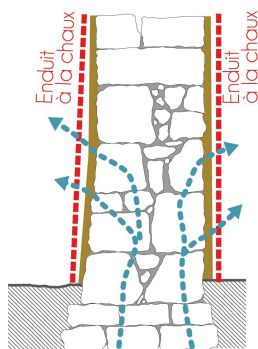
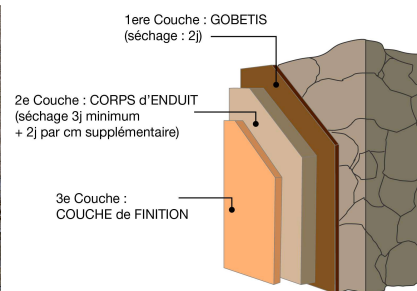
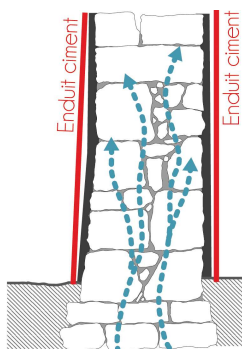


Schéma de fonctionnement hygrométrique dans un mur en pierres



Composition d'un enduit à la chaux en 3 couches

COMPOSITION DE L'ENDUIT

L'enduit à la chaux est dosé maigrement. Il est composé de chaux et de sables plus ou moins finement tamisés, puis taloché après application. La chaux aérienne est recommandée car sa prise lente permet de réaliser un enduit qui soit à la fois souple et résistant.

Il se met en œuvre en trois couches successives : le « gobetis » (couche fine d'accroche), le « corps » (couche dressée, épaisse principale), la « finition » (couche fine et lissée).

Traditionnellement la coloration de l'enduit est due à la couleur du sable local utilisé. Si la couleur ne convient pas un lait de chaux sera alors appliqué ultérieurement. Mais au XXe siècle l'usage de pigments directement ajoutés au mortier s'est développé donnant naissance à des enduits teintés dans la masse.

Se reporter à la fiche : n° 3.3 Le badigeon de chaux

LE RESPECT DES MODENATURES

Il est important de vérifier si les pierres structurales localisées au niveau des chaînes d'angle et des encadrements étaient initialement destinés à être enduits ou non.

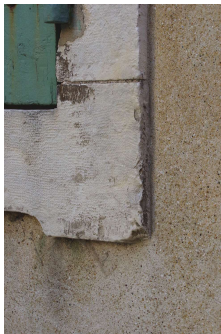
Si elles doivent rester apparentes, elles sont positionnées en saillie de 3 à 4 cm par rapport aux pierres de remplissage de la façade, afin que l'enduit vienne mourir contre.

Dans le cas où les pierres d'encadrement ou de chaînage sont destinées à être recouvertes. Il est possible de dessiner des décors peints grâce à un badigeon.

Il faut éviter les enduits cassés pour laisser apparaître ces pierres d'angle et d'encadrements, créant ainsi une surépaisseur.



 Chaîne d'angle en pierre avec enduit en surépaisseur
A PROSCRIRE



 Encadrement en pierres de taille en surépaisseur par rapport à l'enduit
A PRIVILÉGIER



 Encadrement en pierres de taille en surépaisseur pour recevoir un enduit mais qui a été décroûté
A PROSCRIRE



Matériau et coloris

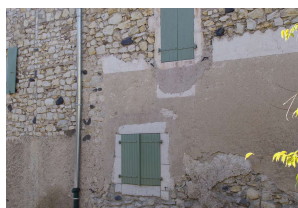
LES COLORIS

En milieu rural :

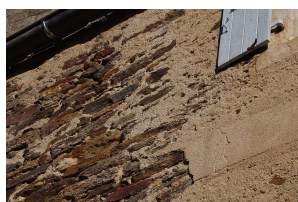
La couleur de l'enduit doit se rapprocher de la couleur de la pierre locale afin de le fondre dans le paysage ambiant.

Il est donc important de savoir quelle est la pierre locale de construction afin de trouver la tonalité la plus ressemblante. Il est conseillé de réaliser son enduit à partir de terres ou de sables locaux.

*Se reporter aux fiches :
N° 2.1 à 2.5 Les pierres utilisées en Ardèche*



Reste d'enduit sur une façade en pierre calcaire (St Thomé)



Reste d'enduit sur une façade en schiste (Thines)



Façades enduites (St Montan)



Façades enduites (Aubenas)



Se questionner :

- Avec quel matériau est construit le mur ?
- Quel type de parement est appliqué ?
- Quelle est sa composition et son état ?
- Quels coloris, décors ou éléments de modénature sont présents ?
- Dans quel contexte urbain est-elle située (façades voisines) ?

LES FINITIONS

La finition de l'enduit ne doit pas être grossière. Les finitions grattées et talochées sont à préférer aux enduits de type écrasé ou projeté.

En effet, outre le fait qu'ils soient salissants (la poussière restant dans les aspérités), ils créent un aspect grossier et vient brouiller la lecture de la façade par la création d'un motif (ombres dans les creux).





Rappel réglementaire

La modification de l'aspect initial extérieur d'une construction requière une demande d'urbanisme. Toute intervention sur l'enveloppe bâti a un impact sur le paysage. Afin de conserver un cadre de vie harmonieux pour tous, il est important de concilier l'intérêt particulier et l'intérêt général.

Une réfection ou un ravalement de façade modifie l'aspect extérieur, une déclaration préalable doit être déposée en mairie avant toute intervention.

Il est important de consulter le PLU et/ou le SPR de votre commune afin que votre projet soit réglementaire
En effet, les règlements peuvent imposer des pentes de toit, un nombre de pan, un sens de faîtage, des coloris ou matériaux de couverture...

UDAP 07

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine



Se reporter
aux fiches

> n°2.0 Le mur
> n°2.1 à 2.5
Les types de pierre
> n°3.2 à 3.3
Le parement
> n°4.1 Modénature et
décors



Adresses utiles

Cadastre en ligne :

<https://cadastre.gouv.fr>

Télécharger les formulaires de demande d'urbanisme :

<https://service-public.fr>

Information sur les documents d'urbanisme de votre commune :

Consultez le site de la Mairie de votre commune

Géoportail de l'urbanisme :

<https://geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Pour en savoir plus :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE 07)

<https://caue07.fr>